

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 5 décembre 2022**

Nombre de conseillers élus : 29      Conseillers en fonction : 28      Conseillers présents : 20 (5 procurations)

L'an 2022, le 5 décembre à 19h00, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Madame Elodie PAULUS a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 29 novembre 2022.

**Membres présents :**

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS (arrivé au point 3)	M. Frédéric BARTHE
Mme Stéphanie GUIMIER	Mme Sonja JEHL	Mme Elsa ESTREICHER
M. Claude WEIL	Mme Sonia PINTO	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Eric HELBLING	Mme Elodie PAULUS
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Ellia FONTAINE	M. Philippe WETZEL
M. Bruno LEFEBVRE	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Chantal WINTZ
Mme Véronique BRUDER		Mme Caroline RUDOLF

**Membres absents excusés :**

M. Jean-Jacques KNOPF (procuration à Claude WEIL), M. Christian SITTLER (procuration à Stéphanie GUIMIER), M. Eric LACHMANN (procuration à Nathalie GARBACIAK), Mme Julie ROJDA, M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Jacky WOLFARTH), M. Richard BAUMERT, (procuration à Florence SCHWARTZ), M. Vincent KALT.

**Assistaient en outre :** MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

**DCM81/09/2022      Dotation d'équipement des territoires ruraux 2022 : modification de la délibération du 6 janvier 2022**

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, présente le point.

Une subvention de 64 867 € a été notifiée au titre de la DETR 2022 pour la réfection de l'éclairage public du quartier sud.

Le montant des travaux (205 636 € HT) étant largement inférieur au coût estimatif (333 333 € HT), entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,

décide :

- de modifier comme suit le plan de financement prévisionnel de la délibération initiale :

Dépenses / travaux : 205 636 €

Recettes :

DETR : 64 867 €, soit 32 %

Fonds propres : 140 769 €, soit 68 %.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,  
Elodie PAULUS



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Jacky WOLFARTH.

